



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

**FR7200775**

APPELLATION DU SITE

**Domaine d'Abbadia et corniche basque**

## TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR7200775

### 1.3 Appellation du site

Domaine d'Abbadia et corniche basque

### 1.4 Date de la première compilation

30/11/1995

### 1.5 Date d'actualisation

01/08/2017

## 1.6 Responsable

<b>Nom / Organisation :</b>	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - DGALN/DEB/SDEN/Bureau Natura 2000
<b>Adresse :</b>	Arche de la Défense - Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
<b>Courriel :</b>	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

<b>Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :</b>	31/03/1999
<b>pSIC : Dernière évolution :</b>	31/03/1999
<b>SIC : Première publication au JO UE :</b>	07/12/2004
<b>Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :</b>	07/12/2004
<b>ZSC : Premier arrêté :</b>	22/10/2014
<b>ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :</b>	22/10/2014
<b>Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :</b>	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029689911">http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029689911</a>

## 2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** :-1.72019°

**Latitude** :43.38829°

### 2.2 Superficie

641 ha

## 2.3 Superficie marine

90%

## 2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR61	72	Aquitaine

## 2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
64	Pyrénées-Atlantiques	10

## 2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
64260	HENDAYE	Oui
64545	URRUGNE	Oui

## 2.8 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

# 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

## 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

### Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">1110</a> <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>			23.29		M	D			
<a href="#">1140</a> <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>			3.49		M	D			
<a href="#">1160</a> <i>Grandes criques et baies peu profondes</i>		X	228.4			B	B	B	B
<a href="#">1170</a> <i>Récifs</i>			297.7		M	B	C	B	B
<a href="#">1210</a> <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>			0		M	D			

<b>1230</b> <i>Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques</i>			6.35		M	A	C	B	B
<b>3140</b> <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>			0.03		M	C	C	B	C
<b>4030</b> <i>Landes sèches européennes</i>			9.34		M	A	C	B	B
<b>4040</b> <i>Landes sèches atlantiques littorales à Erica vagans</i>	X		3.32		M	A	C	B	B
<b>6210</b> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>			5.62		M	A	C	B	B
<b>6230</b> <i>Formations herbueses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X		0.09		M	C	C	C	C
<b>6410</b> <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>			0.22		M	C	C	B	C
<b>6420</b> <i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion</i>			0.19		M	C	C	B	C
<b>6430</b> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>			0.76		M	C	C	B	C
<b>6510</b> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			25.07		M	C	C	B	C
<b>8330</b> <i>Grottes marines submergées ou semi-submergées</i>			187.84		M	B	B	C	B
<b>91E0</b> <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		0.99		M	C	C	C	C

## Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

### PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

### NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x»

(facultatif).

**Superficie couverte :**

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

**Grottes :**

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

**Qualité des données :**

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

**3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces**

Espèce					Population présente sur le site					Évaluation du site						
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D			A B C		
						Min	Max				C R V P			Pop.	Cons.	Isol.
I	1007	<a href="#">Elona quimperiana</a>		X	p			i	P		C	A	B	A		
I	1083	<a href="#">Lucanus cervus</a>			p			i	P	DD	C	C	C	C		
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>			p			i	R	DD	C	C	C	C		
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>			p			i	R	DD	C	C	C	C		
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>			p			i	R	DD	C	C	C	C		
M	1310	<a href="#">Miniopterus schreibersii</a>			p			i	P	DD	C	C	C	C		
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>			p			i	R	DD	C	C	C	C		
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>			p			i	R	DD	C	C	C	C		

**Groupe :**

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**S :**

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP :**

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Type :**

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

**Unité :**

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

**Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :**

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

**Qualité des données :**

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce				Population présente sur le site				Motivation									
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories						
					Min	Max			C	R	V	P	IV	V	A	B	C
A		<a href="#">Bufo spinosus</a>													X		
M		<a href="#">Erinaceus europaeus</a>							X						X		
M		<a href="#">Eptesicus serotinus serotinus</a>							X						X		
M		<a href="#">Nyctalus leisleri</a>							X						X		
M		<a href="#">Pipistrellus limbatus</a>							X						X		
M		<a href="#">Pipistrellus nathusii</a>							X						X		
M		<a href="#">Pipistrellus kuhli</a>							X						X		
P		<a href="#">Galium boreale</a>														X	
P		<a href="#">Gentiana pneumonanthe</a>										X				X	
P		<a href="#">Lithodora prostrata</a>										X				X	
P		<a href="#">Senecio bayonnensis</a>						i	P			X	X			X	
P		<a href="#">Serapias cordigera</a>										X				X	
P		<a href="#">Serapias lingua</a>										X				X	
P		<a href="#">Serapias parviflora</a>										X				X	
P		<a href="#">Serapias vomeracea</a>										X				X	
P		<a href="#">Leucanthemum irtutianum subsp. crassifolium</a>							i	P			X				
P		<a href="#">Tephroseris helenitis subsp. macrochaeta</a>							i	P			X				
P		<a href="#">Vitis vinifera subsp. sylvestris</a>														X	
P		<a href="#">Tephroseris helenitis var. helenitis</a>										X	X			X	
R		<a href="#">Lacerta bilineata</a>							X						X		

R		<a href="#">Podarcis muralis muralis</a>								X					X		
R		<a href="#">Coronella austriaca austriaca</a>								X					X		
R		<a href="#">Podarcis liolepis liolepis</a>													X		

**Groupe :**

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**Code :**

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

**S:**

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP:**

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Unit:**

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

**Cat.:**

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

**Motivation :IV, V:**

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

**A:**

liste rouge nationale ;

**B:**

espèce endémique ;

**C:**

conventions internationales ;

**D:**

autres raisons;

**E:**

liste nationale SCAP.

## 4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	76.06%
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	0.75%
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	7.12%
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0.06%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0.05%

N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4.47%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	0.89%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	4.23%
N15 : Autres terres arables	0.41%
N16 : Forêts caducifoliées	0%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0.06%
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0.55%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2.14%
N26 : Forêts (en général)	3.21%
<b>Pourcentage de couverture totale des habitats</b>	<b>100%</b>

### Autres caractéristiques du site

Sur l'aire d'étude du site, 54 habitats ont été mis en évidence dont 32 d'entre eux correspondent à des habitats naturels, les 22 autres sont qualifiés d'habitats artificiels (considérés comme le résultat de l'activité anthropique). Parmi les 32 habitats naturels recensés, 20 sont d'intérêt communautaire dont 3 sont des habitats d'intérêt prioritaire. Dans ces milieux soumis à de fortes contraintes, comme le front littoral, le positionnement des habitats suit une logique répondant à plusieurs facteurs combinés (substrat, climat, vents, embruns, salinité, etc.). Ce sont ces conditions très particulières qui ont permis l'établissement d'habitats spécifiques, endémiques des falaises basques, et c'est là l'intérêt majeur du site Natura 2000 «Domaine d'Abbadia et Corniche basque».

Moyenne sur les propriétés du CELRL et du Conseil Général 64, mais forte pression touristique sur le haut de falaise.

Partie terrestre:

Si l'érosion de la falaise constitue un phénomène naturel, il est important de noter que la forte fréquentation touristique de ce site, très prisé pour son intérêt paysager notable, engendre une accélération de ce phénomène d'érosion. En effet, la multiplicité des cheminements en bordure de falaise contribue non seulement au piétinement d'habitats sensibles, mais aussi et surtout à la fragilisation progressive du substrat, le rendant plus sensible aux contraintes fortes qui s'exercent déjà, et accentuant de ce fait le phénomène d'érosion.

De plus, le recul progressif du trait de côte, lié au phénomène d'érosion, sous-entend que les habitats constituant la succession de séries de végétations des falaises se reconstituent progressivement. Or dans certains secteurs, où l'urbanisation se trouve relativement proche du trait de côte, ce rétablissement s'avère limité voire impossible. C'est notamment le cas au niveau de la corniche basque, où la route de la corniche marque une barrière.

La problématique de l'érosion des falaises a également une certaine influence sur la pérennisation d'habitats favorables au gîte de chiroptères cavernicoles.

La question des espèces dites invasives est également une problématique prépondérante au

niveau du site. En effet, un grand nombre d'espèces exogènes dites invasives a été recensé sur le site. Le développement progressif de ces espèces tend à homogénéiser et simplifier les milieux pour les rendre quasi-monospécifiques et supplanter ainsi petit à petit les habitats naturels « originel », parfois endémiques et rares. Ce processus a déjà atteint son paroxysme en certains secteurs où les formations de *Pittosporum* ou de *Baccharis*, ne marquent plus simplement un état dégradé des habitats de falaises, mais forment de nouveaux habitats à part entière. C'est particulièrement le cas du *Pittosporum*, qui forme de grandes étendues monospécifiques.

partie marine:

L'ensemble des habitats de récifs de l'estran sont vulnérables à la fréquentation motivée par la découverte de l'estran plus que la pêche à pied. Les rejets urbains peuvent également représenter une menace pour la conservation des habitats de récifs. Moyenne sur les propriétés du CELRL et du Conseil Général 64, mais forte pression touristique sur le haut de falaise.

## 4.2 Qualité et importance

Elément de la Côte Basque rocheuse.

Le dernier site français où la lande littorale est bien représentée.

Présence de nombreuses espèces rares. Partie terrestre:

Le domaine d'Abbadia renferme un grand nombre d'habitats naturels d'intérêt communautaire (dont habitats endémiques), et sur de grandes étendues, c'est notamment le cas des prairies de fauches résultant d'un choix de gestion du domaine. Il renferme également des boisements et fourrés endémiques de la côte rocheuse basque.

L'alternance de milieux prairiaux et milieux boisés justifient l'attrait du site notamment pour le déplacement et la recherche de proies des chiroptères. De plus, les cavités et bunkers présents sur site offrent refuge aux individus, malgré la surfréquentation de certains durant la période estivale.

Les boisements/bosquets de feuillus ou encore les arbres remarquables du Domaine constituent des milieux de prédilection pour la réalisation du cycle biologique de coléoptères d'intérêt communautaire tel que le Lucane cerf volant.

La Corniche basque est constituée de grandes étendues de landes littorales endémiques et d'intérêt communautaire (voire prioritaire). De plus, la configuration spécifique des falaises dans ce secteur ont permis l'établissement d'un habitat d'intérêt communautaire endémique : les communautés à Marguerite à feuilles charnues et Immortelle.

Les milieux ouverts dominants au sein du périmètre Natura 2000 constituent également des territoires de chasse privilégiés pour les chiroptères, de même que les blockhaus présents le long de la côte ou encore les cavités du Fort de Socoa.

## 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

<b>Incidences négatives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	E01	Zones urbanisées, habitations		B
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		B
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
H	K01.01	Erosion		B

H	K02.02	Accumulation de matière organique		B
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		B
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		B
M	H01.08	Pollution diffuse des eaux de surface due aux eaux ménagères et eaux usées		B
M	H03.03	Macro-pollution marine (par exemple sacs plastiques, polystyrène)		B
M	J03.01	Réduction ou perte de caractéristiques d'un habitat		B
M	J03.02	Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)		B
M	M01	Modifications des conditions abiotiques		B

<b>Incidences positives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I

#### **Importance**

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

#### **Pollution**

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

#### **Intérieur / Extérieur**

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### **4.4 Régime de propriété**

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	1.62%
Etablissement public	8.06%
Collectivité territoriale	0.21%
Domaine communal	2.53%
Domaine de l'état	0.01%
Domaine public maritime	87.57%

### **4.5 Documentation**

#### **4.5.1 Documentation sur le site**

#### 4.5.2 Autre bibliographie relative au site

#### 4.5.3 Site internet du site

Pas de données

### 5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

#### 5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	9%
32	Site classé selon la loi de 1930	20%
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	1%

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	EXANZABAL LA CORNICHE	*	0%
11	DOMAINE D'ABBADIA	*	9%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

### 6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

#### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Agglomération Sud Pays basque

Adresse : 5-7 rue Putillenea  
64122 URRUGNE

Courriel :

---

#### 6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom : FR7200775-776-813-212002
		Lien : <a href="http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DOCUMENTS/SPREB/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/NATURA_2000/DOCOB_DIAGNOSTIC/FR7200775-776-813-212002.zip">http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DOCUMENTS/SPREB/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/NATURA_2000/DOCOB_DIAGNOSTIC/FR7200775-776-813-212002.zip</a>
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non

### 6.3 Mesures de conservation

## 7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème

Source : SHOM

Détails :